



MODALITÉS D'INSCRIPTION, CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous devez avoir une adresse e-mail qui sera votre identifiant tout au long du cursus.

Rendez-vous en premier lieu sur le site du ministère <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> et suivez la procédure pour obtenir votre numéro d'inscription jeunesse et sports.

Contactez l'association pour récupérer le dossier d'inscription.

Déposez ou envoyez votre dossier sur le site adeda971.fr ou par courrier accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant de 155€ à l'adresse suivante :

ADEDA

**1 Lotissement Lamothe, Castel
97129 LAMENTIN GUADELOUPE**



POUR NOUS CONTACTER :

**Tél / Fax : 0590 25 41 25 - 0690 53 71 71
adedasso@wanadoo.fr**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

Il faut avoir 17 ans révolus au 1^{er} jour du stage pour le BAFA et 21 ans pour le BAFD.

L'inscription n'est définitive que lorsque votre dossier est complet (fiche d'inscription, paiement, pièces indispensables). Pour les stagiaires mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire.

PRIX ET PAIEMENT DES SESSIONS

Le prix des sessions comprend les frais d'enseignement, l'hébergement et la restauration selon le type de session choisi, et le matériel pédagogique. Sauf exception, les frais de transport restent à la charge des stagiaires.

Un acompte de 155€ est demandé. Le solde doit être réglé avant le début de la session.

CONVOCATION

Une convocation précisant lieu, moyens d'accès, heures de début et de fin de session, objets à apporter vous sera envoyée avant le début de la session sous réserve que votre dossier soit complet et que la session soit réglée.

LIEUX DE SESSIONS

Les lieux des sessions sont susceptibles de modification afin d'en garantir l'organisation dans les meilleures conditions.

ASSURANCE

ADEDA a souscrit un contrat «Responsabilité Civile» qui en cas d'accident vous permet d'obtenir un rembourse-

ment complémentaire à celui de la sécurité sociale, voire de la mutuelle, si vous en possédez une.

DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L. 121-20 du code de la consommation, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de sept jours. Ce droit ne pourra plus être invoqué après le 1^{er} jour du stage.

DÉSISTEMENT - ANNULATION

En cas d'annulation de votre part il sera retenu :

- Plus de 15 jours avant le stage : 80 €
- Moins de 15 jours avant le stage : 155€
- Le 1^{er} jour du stage : 100% du montant de la session.

En cas d'abandon en cours de stage, aucun remboursement ne pourra être envisagé.

Un seul report est autorisé. Il devra être demandé au plus tard 15 jours avant le début de la session et ne fera l'objet d'aucune pénalité.

Annulation du fait d'ADEDA :

Les stagiaires seront immédiatement informés et un report sur une autre session sera proposé. Si cette solution ne convient pas au stagiaire, les sommes versées seront alors remboursées.

FRAIS DE RECOUVREMENT

En cas de recours contentieux pour le recouvrement des factures impayées, il sera perçu des frais forfaitaires de dossier de 30 €.